



## AVIS AUX USAGERS

A compter du **1<sup>er</sup> février 2018**, l'accès aux déchetteries de notre secteur sera soumis à un contrôle par l'apposition d'un macaron sur le pare-brise de votre véhicule.

**Toute personne ne possédant pas ce macaron se verra refuser l'entrée à la déchetterie.**

Vous pouvez vous le procurer auprès de votre mairie de résidence, sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile sur la commune (facture électricité, téléphone, taxe d'habitation...).

**Attention : un seul macaron par foyer !**

Les professionnels ne sont pas concernés et devront continuer à présenter la carte d'accès délivrée par TRIGONE.

Téléphone : 05 62 06 76 68 - Fax : 09 70 61 66 27- E-mail : [sictom.est@orange.fr](mailto:sictom.est@orange.fr)  
<http://sictom-est-gers.blogspot.com>